

***Séance régulière du  
Conseil scolaire fransaskois  
Vendredi 26 septembre 2025 (13h00)  
En mode virtuel***

**Procès-verbal**

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : Geneviève Binette, Région n° 7 de Prince Albert  
Maria Lepage, Région n° 2 de La Vieille  
Rosemarie Gelsinger, Région n° 3 de Regina  
Roger Gauthier, Région n° 5 de Saskatoon  
Monica Ferré, Région n° 6 de Zenon Park  
Oumannia Tahiri, Région n° 8 des Battlefords  
Elizabeth Perreault, Région n° 9 de l'école de St-Isidore  
Guy Roberge, Région n° 10 de Ponteix

Les membres suivants du Conseil scolaire sont absents :

Nathan Poirier, Région n° 1 de Bellegarde  
Michel Lepage, Région n° 4 de l'école Providence

Les membres suivants du personnel du CÉF sont présents :

Ronald Ajavon, Directeur général  
Anne-Marie Chevalier, Directrice (intérim) Partenariats & Prog. Culturelle  
Robert Cousin, Coordonnateur des ressources humaines  
Sébastien Fillion, Directeur des technologies de l'information  
Claude-Jean Harel, Directeur de la vie étudiante – Educ. Internationale  
Catherine Liffran, Adjointe exécutive à la direction générale  
Nigel McCarthy, Directeur général adjoint aux opérations

**I. Ouverture**

**1.1 Bienvenue**

La présidente du CSF, Mme Geneviève Binette, souhaite la bienvenue et remercie tant les membres du CSF que le personnel du CÉF de leur présence à cette première séance régulière de l'année scolaire.

La présidente constate que le quorum est atteint. Elle appelle à l'ordre la séance régulière du CSF du vendredi 26 septembre 2025 à 13h00, qui se tient en mode virtuel.

La présidente procède ensuite à la lecture du mot de bienvenue du CSF :

« Le Conseil scolaire fransaskois (CSF) souhaite rappeler aux parents et tuteurs d'élèves fransaskois, les ayants droit de l'éducation francophone en Saskatchewan que :

- La création du Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) découle directement de l'application de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés qui confère aux francophones de la Saskatchewan le droit de gérer leurs établissements scolaires.
- C'est donc une ordonnance constitutionnelle qui a motivé l'établissement de la division scolaire fransaskoise.
- Le CSF gouverne l'administration du CÉF.
- Le CSF est composé de conseillers scolaires élus qui assurent le respect des obligations constitutionnelles du CÉF en vertu d'un triple mandat : scolaire, culturel et communautaire.
- Avec ses écoles d'excellence en français langue première, le CÉF est un environnement sain et accueillant, qui prépare les élèves à leur réussite éducative, identitaire et culturelle.
- À l'obtention du diplôme d'études secondaires (12<sup>e</sup> année), l'élève maîtrisera les compétences lui permettant de s'épanouir, de s'affirmer et de contribuer à part entière à la société.

Les valeurs organisationnelles qui nous sont chères sont les suivantes :

- Les relations interpersonnelles ;
- Un environnement sain ;
- Une culture d'excellence ;
- Le partenariat ;
- L'innovation ;
- L'ouverture sur le monde.

Nous tous à cette table sommes animés par cette mission, par ce mandat, par ces valeurs. Merci de nous appuyer dans la réalisation de cet engagement.

De plus, le CSF appuie les recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada.

Afin de favoriser une meilleure compréhension du rôle des traités, le CSF reconnaît que son siège social est localisé sur le territoire du Traité numéro 4 et que les écoles administrées par le CÉF sont situées sur les territoires des traités 2, 4 et 6.

Les établissements du CÉF sont également localisés sur les terres ancestrales des Métis.

Nous respectons et honorons les Traités qui ont été ratifiés sur tous les territoires. Nous reconnaissons les torts et les erreurs du passé, et nous sommes engagés à aller de l'avant en partenariat avec les Premières nations, les Inuits et les Métis dans un esprit de réconciliation et de collaboration. »

1.2 *Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 26 septembre 2025 et \*\*assentiment sur la correspondance*

**25.063** **MONICA FERRÉ :** Que le CSF adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 26 septembre 2025 et adopte par assentiment le point 3 de la correspondance, tels que présentés lors de la séance du 26 septembre 2025.

**ADOPTÉ**

1.3 *Déclaration de conflits d'intérêts*

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

La présidente du CSF rappelle qu'un conflit d'intérêts, qu'il soit actuel, perçu ou potentiel, peut être déclaré à tout moment lors de la rencontre.

1.4 *Point d'amélioration continue*

Les membres du CSF ont participé aux sondages relatifs à la politique à réviser (3.1 Relations) ainsi qu'au positionnement stratégique et au cadre d'imputabilité du CSF qui concerne l'initiative ciblée du CÉF (Les programmes d'études), qui est listée dans les neuf (9) positionnements stratégiques.

Les résultats de ces sondages ont été communiqués par courriel aux membres du CSF.

1.5 *Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 20 juin 2025*

**25.064** **ROGER GAUTHIER :** Que le CSF adopte le procès-verbal de la séance régulière du 20 juin 2025, tel que présenté lors de la séance du CSF du 26 septembre 2025.

**ADOPTÉ**

**II. Directions du Conseil**

2.1 *Points d'information*

2.1.1 *Rapports de suivis de la Direction générale*

La direction générale du CÉF, M. Ronald Ajavon, présente ses rapports de suivis tels que :

- Les infrastructures
- Le plan stratégique 2025-2028
- Les dates des séances du CSF pour 2025-2026
- Les politiques et procédures mises à jour

### *2.1.2 Rapport sur les permissions d'admission*

Présentation de M. Ronald Ajavon, Directeur général, des rapports sur les demandes de permission d'admission pour l'année scolaire 2025-26, à savoir :

- Sommaire des demandes de permission d'admission 2025-26 au 18 septembre 2025
- Permission d'admission du 13 juin au 19 septembre 2025
- Permission d'admission 2025-26, par catégorie et au 18 septembre 2025
- Provenance des élèves de PM non ayant droit 2025-26, au 16 septembre 2025

**25.065 **OUZNIA TAHIRI****: Que le CSF :

- Reçoive les rapports de suivis de la direction générale ainsi que les rapports sur les permissions d'admission ;
- Entérine le plan stratégique du CSF pour 2025-2028, les dates des séances du CSF pour 2025-2026 ainsi que les politiques et procédures mises à jour ; et tels que présentés lors de la séance du 26 septembre 2025.

**ADOPTÉ**

### *2.1.3 Relations CSF/CÉ/CÉ Inc*

Les membres du CSF ont pris connaissance des résolutions adoptées par le Conseil d'école Laval lors de sa rencontre régulière du 21 mai 2025. Ainsi que les recommandations du Conseil d'école St-Isidore adoptées lors de son assemblée générale annuelle (AGA) du 15 mai 2025.

### *2.1.4 Dates à retenir*

Les membres du CSF ont pris connaissance du tableau établi le 19 septembre 2025 comprenant les diverses dates connues à ce jour.

**25.066 **ROSEMARIE GELSINGER****: Que le CSF entérine la participation de MM. Roger Gauthier, Maria Lepage et Élizabeth Perreault, conseillers scolaires au RV Fransaskois qui aura lieu du vendredi 7 au dimanche 9 novembre 2025, à Regina.

**ADOPTÉ**

## *2.2 Décisions*

### *2.2.1 Rapport des ressources humaines*

**25.067 **ÉLIZABETH PERREAU****: Que le CSF se réunisse à huis clos à compter de 13 h 39, lors de sa séance régulière du 26 septembre 2025, en présence de la Direction générale du CÉF.

**ADOPTÉ**

**25.068** **MARIA LEPAGE :** Que le CSF lève le huis clos de sa séance régulière du 26 septembre 2025 à 14 h 26.

**ADOPTÉ**

Pause santé et reprise à 14 h 31.

**25.069** **DUMNIA TAHIRI :** Que le CSF reçoive le rapport des ressources humaines pour la période du 12 juin au 17 septembre 2025, tel que présenté lors de sa séance régulière du 26 septembre 2025.

**ADOPTÉ**

*2.3 Rapports des comités et représentants*

*2.3.1 Comité stratégique*

Sans objet.

*2.3.2 Comité des finances et de vérification*

Sans objet.

*2.3.3 Comité de gouvernance et des politiques*

Sans objet.

*2.3.4 Comité de reconnaissance*

Sans objet.

*2.3.5 Comité de développement d'un plan d'accueil, de formation et d'intégration des nouveaux conseillers scolaires*

Sans objet.

*2.3.6 Comité des ressources humaines*

Sans objet.

*2.3.7 Représentant auprès du Conseil consultatif de la Cité universitaire francophone de Regina*

Sans objet.

*2.3.8 Représentant auprès du Comité exécutif du SSBA*

La représentante du CSF auprès du Comité exécutif du SSBA, Mme Élizabeth Perreault, présente son rapport oral aux membres du CSF.

*2.3.9 Représentant au Conseil d'administration de la FNCSF*

Le représentant du CSF auprès du Conseil d'administration de la FNCSF, présente son rapport oral aux membres du CSF.

*2.3.10 Représentant auprès de la table des élus*

La représentante du CSF auprès de la table des élus, Mme Geneviève Binette, a adressé par courriel, aux membres du CSF, son rapport écrit relatif à la rencontre du 20 septembre 2025.

**25.070** **MARIA LEPAGE :** Que le CSF reçoive les rapports oraux et écrits des représentants du CSF auprès des organismes extérieurs.

**ADOPTÉ**

**III. \*\*Correspondance**

Le CSF a adopté par assentiment le point 3 de la correspondance.

**IV. Délégations et présentations spéciales**

**V. Identification des points en développement pour la prochaine séance régulière**

**VI. Tour de table et clôture de la séance**

*6.1 Points saillants*

*6.2 Évaluation (Politique 2.3 - code de conduite)*

*6.2.1 Rapport de l'autoévaluation de la séance régulière du 20 juin 2025*

Le rapport de l'autoévaluation de la séance régulière du 20 juin 2025 a été présenté aux membres du CSF.

*6.2.2 Autoévaluation de la séance du 26 septembre 2025*

Cette autoévaluation est anonyme et il est demandé aux conseillers de la remplir en ligne au plus tard le lundi 6 octobre 2025 à midi.

*6.3 La prochaine séance*

La prochaine séance du CSF est la séance d'organisation qui aura lieu le vendredi 7 novembre 2025, à 13 heures et à Regina.

*6.4 Levée de la séance du 26 septembre 2025*

**25.071** **GUY ROBERGE :** Que le CSF lève la séance régulière du 26 septembre 2025, en mode virtuel, à 14 h 51.

**ADOPTÉ**

  
Présidence

  
Secrétaire